

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0055559

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

144870

RAM

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9684

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAJJAJI Abdellah

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066 132 52 55 Total des frais engagés : 792,1 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MELHAOUI Adyl  
Neurochirurgien  
Professeur de l'Enseignement Supérieur  
CHU, Rabat - Salé  
Tél : 06 61 26 77 09 / 06 89 19 55 93

Date de consultation : 05/01/2019

Nom et prénom du malade : Amas Sanaa Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Névralgie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : C. NINIA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 06/01/2019

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/01/2014	✓	8.	360,00	<p style="text-align: right;"><b>Dr. MELHAOUT Ady</b>            Neurochirurgien            Professeur de l'Enseignement Supérieur            CHU, Rabat - Salé            Tél : 06 61 26 77 09 / 06 88 19 55 93            INPE : 101157583</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KABLI Ferry 126 Sidi Maaoui Casablanca 30 93	11.23	442,-

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
INFIRMIER HADDOU Najah Nid F N° 40 SIDI MOHAMED Ouled Haddou GSM: 061.89.37.98 - CASA	05-01 2022			6		60,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Unité de Radiochirurgie  
Gamma Knife I.Con
  - Unité de Neuroradiologie  
Interventionnelle
  - Unité d'Hospitalisation  
(Neurochirurgie, Neurologie  
Ophtalmologie, ORL )
  - Unité de Médecine physique  
et de Réhabilitation
  - Unité d'Imagerie
    - IRM
    - Scanner
    - Angiographie
  - Unité des Blocs Opératoires
  - Unité de Réanimation et  
Soins Intensifs
  - Laboratoire de Biologie
  - Laboratoire de  
Neuropathologie
  - Unité d'Explorations  
Fonctionnelles  
oto-neuro-ophtalmologiques
  - **Consultations**
    - Neurochirurgie
    - Neurologie
    - Médecine Physique
    - Ophtalmologie
    - ORL
    - Anesthésie
    - Médecine Interne
    - Endocrinologie
    - Neuroradiologie
    - Neurophysiologie

**Dr. MELHAOUI Adyl**  
Neurochirurgien  
Professeur de l'Enseignement Supérieur  
CHU. Rabat - Salé  
Tél : 06 61 26 77 09 / 06 89 19 55 93  
INPE

Rabat, le 13/1/2023

LOT 211488  
EXP 03/2024  
PPV 52.80DH

PPV 24DH60 EXP 06/2025  
LOT 26064 1

~~57,6~~ 36  
1/Solne dol

19,00

52.8  
2,0

SV

1935 Drama

24

24.6.3 Rotman 1a  
SV

Dr. MELHAOUI A  
Neurochirurgie  
"Enseignement" Sal

~~physiologie~~  
TEL: 0522 97 32 93  
~~Gesundheit~~

العنوان: ٢١٢-٥٣٧ (٧٧٥٩٦٦) - الفاكس: ٢١٢-٥٣٧ (٧٧٥٩١٩) - الهاتف:

Centre National de Réhabilitation et des Neurosciences - Hôpital des Spécialités O.N.O. C.H.U de Rabat - Salé B.P. : 6444 RABAT - Instituts If : 40168050  
Tél : (212 - 537) 77 59 66 - Fax : (212 - 537) 77 59 15 / 19 - Email : fznhc@neurochirurgie.ma - Site Web : [www.Neurochirurgie.ma](http://www.Neurochirurgie.ma)

ICE: 001804108000059